



A compléter par la direction

Envoi au secrétariat le :


## Formulaire d'inscription à la crèche

Les conditions d'admissions, modalités d'inscription et de réservation figurent aux articles 5 à 7 du règlement joint en annexe. Les informations contenues dans ce document seront traitées avec la plus stricte confidentialité. **De plus, elles seront indicatives tout au long du placement de votre enfant. Il est donc primordial que ces informations soient CORRECTES, COMPLETES et LISIBLES.**

Enfant (si l'enfant n'est pas encore né, merci d'informer la direction du prénom et de la date de naissance sitôt connus)	
Nom	
Prénom	
Rue	
NP Lieu	
Date de naissance	
Langue maternelle	

Représentant(s) légal (aux)		
	Papa	Maman
Nom		
Prénom		
Rue		
NP Lieu		
Email		
☎ privé		
☎ mobile privé		
☎ prof.		
Profession		
Future adresse si déménagement		
Dès le		



Situation familiale et développement	
D'autres enfants de la fratrie sont-ils actuellement placés au sein de la Crèche :	
oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer leur(s) nom(s) et prénom (s)	
Votre enfant bénéficie-t-il d'un accompagnement spécifique (logopédie, ergothérapie, SEI, SEJ, etc) :	
oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le(s)quel(s)	

Fréquentation souhaitée de la Crèche (indiquer par une croix)					
Périodes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi					

Placement souhaité dès le	
---------------------------	--

**La procédure d'admission débute avec le retour de ce formulaire rempli et dûment signé. Par ma signature, je confirme que :**

- Les informations notées dans ce formulaire sont conformes à la réalité.
- Le règlement et le tarif de la Crèche m'ont été remis et j'en ai pris connaissance et en accepte le contenu.
- Le début du placement à la crèche (période d'adaptation) est effectif dès lors que la confirmation de placement dûment remplie et signée valant contrat nous est parvenue.
- Je prends note que les frais d'inscription de CHF 100.00 sont obligatoires et non remboursables. Je prends note qu'1 mensualité (2 mensualités dans le cas d'une réservation faite plus de 4 à 6 mois avant la date du début du contrat), payables à la signature du contrat, sont non remboursables en cas de désistement.
- Le contrat peut être résilié ou modifié par écrit, par chacune des parties, moyennant un préavis de deux mois. La facture est payable jusqu'à la fin du contrat.
- Je comprends qu'il est de ma responsabilité d'informer la direction de la Crèche de tout changement d'ordre médical et administratif concernant mon enfant.
- Toute modification du formulaire d'inscription (jour et demi-jour de placement ou/et date de début du placement) doit être annoncée le plus rapidement possible et, en tous les cas, **avant l'envoi de la confirmation par la crèche.**

Lieu et date : .....

Signature(s): .....

- Annexes
- Règlement de la Crèche Le P'tit Bonheur du 1er janvier 2023
  - Tarif valable dès le 1er février 2023